

# 11 990 euros d'électricité : le boulanger dans le pétrin

**La Roquebrussanne** Alexandre Buono et sa compagne Léane Morvan ont ouvert leur boulangerie en novembre. En juin, une facture de 11 990 euros d'EDF a fait vaciller leur rêve.

« **L**e magasin marche bien, nous avons une clientèle fidèle, mais l'électricité va nous tuer. » C'est l'histoire d'un couple qui réalise son rêve. Reprendre la boulangerie de son village. Alexandre, qui a appris à faire du pain dès ses 14 ans, est aux fours, sa compagne, Léane Morvan s'occupe de la vente. « On avait déjà monté une affaire à Forcalqueiret, mais pour diverses raisons, on pensait s'installer ailleurs, raconte Alexandre Buono. Marc, le boulanger de La Roquebrussanne, a fermé, mais juste avant il m'a fait visiter. Il espérait me voir reprendre. »

Les jeunes Roquiens montent un budget prévisionnel et se lancent dans l'aventure. Tant pis s'il faut ouvrir sept jours sur sept. Tant pis si lui ne peut s'octroyer que deux à trois heures de sommeil quotidiennes. Dans leur tête, les choses sont claires, les trois premières années sont les plus difficiles, ils pourront ensuite compter sur leur trésorerie.

## La tuile

Le 17 novembre 2022, la boulangerie ouvre pour la plus grande joie des villageois. Tout le monde joue le jeu, la boutique marche et le couple livre les restaurants et supérettes des environs.

En juin, c'est la tuile. « Je regarde mon compte, EDF venait de prélever 11 990 euros.



**Alexandre Buono et Léane Morvan n'avaient pas prévu de telles factures d'électricité. Ils sont décidés à tout tenter pour sauver leur commerce.**

(Photo Gilbert Rinaudo)

*J'ai dû refuser le prélèvement malgré les frais bancaires engendrés. »*

Le jeune homme ne comprend pas du tout le montant astronomique de la facture. « Quand j'ai repris la boulangerie, la personne d'EDF qui s'est occupée de mon contrat m'a certifié que ce serait le même que celui de mon prédécesseur. J'ai fait confiance, j'ai signé sans le relire. »

Sauf que, renseignements pris, le kW n'est plus facturé 0,07 euro comme pour son prédécesseur mais à 0,38. « Et encore, il paraît que j'ai de la chance, parce qu'à ce moment-là les prix moyens étaient de 0,70 euro. »

Comble de malchance, le jeune artisan n'a jamais reçu la première facture qui aurait dû être éditée en janvier, soit un peu plus d'un

mois après l'ouverture.

« Si je l'avais eue, je me serais tout de suite rendu compte du problème. »

## Un compromis

Après de longues heures avec les agents d'EDF, un compromis a été trouvé. Alexandre Buono va pouvoir payer sa dette en six mois. Cela ajouté aux factures actuelles... La situation est tendue.

« Il va falloir que je rembourse 2 000 euros par mois et que je sorte 1 800 euros mensuels pour l'électricité que nous continuons à consommer. Je ne me paye plus, ma compagne touche 900 euros par mois, nous avons dû nous séparer d'un salarié... Mais on s'est engagés à payer et on va y arriver. »

**ANNE DUJARDIN**  
adujardin@nicematin.fr

## L'éclairage d'EDF

Selon les services d'EDF, le couple a joué de malchance. Les prix de l'électricité sont réévalués chaque année pour les professionnels, pile à la période où ils ont signé. Si le cadre du contrat reste le même, Alexandre Buono se serait rendu compte, après une lecture attentive, que le prix était différent. À ce moment-là, les prix étaient très hauts « et EDF reste une entreprise. Nous ne pouvons pas vendre 4 euros ce que nous avons acheté 5 euros. »

Pour ce qui est de la facture manquante, les circonstances étaient exceptionnelles. Le gouvernement avait alors mis en place plusieurs mesures d'aide, les factures ont été bloquées, le temps de faire les justes calculs.

« Nous savons que la situation est difficile, notamment pour de nombreux artisans. Nous essayons de les accompagner au mieux. Nous avons d'ailleurs une ligne dédiée. On nous demande parfois de faire un geste mais nous devons gérer notre entreprise de manière responsable. Nous sommes obligés de rentrer dans nos frais. »

## Un couple motivé en quête de solutions

Ils se le sont promis : ils vont passer le cap. Mais il va falloir prendre rapidement des mesures et tout ne dépend pas du jeune couple de boulangers. « Pour faire diminuer ma facture, il faut que je baisse ma puissance souscrite de 42 kilowatts à 36. Honnêtement, ça ne va pas être très pratique. Je vais devoir, notamment, allumer les fours au fur et à mesure de la journée plutôt que de les mettre tous en route en même temps. Mais je suis prêt à faire l'effort, ça ferait baisser le tarif. »

Problème, « EDF demande 800 euros pour le changement et il y a quatre mois d'attente. »

Autre levier, déjà mis en place, « je fais hyperattention aux matières premières, dont les prix ont explosé. Le but, normalement, c'est de pouvoir proposer des viennoiseries

toute la journée. Mais dix viennoiseries, ça fait un kilo de beurre. Je ne peux pas me permettre que les pains au chocolat et croissants me restent sur les bras. Nous en produisons moins, quitte à être en rupture bien avant la fermeture. »

Alexandre Buono a du mal à s'y résoudre « mais on va devoir augmenter nos prix. Nous avons la chance d'avoir une clientèle compréhensive et à l'écoute. Nous leur expliquerons pourquoi nous sommes forcés de le faire. »

Alexandre s'est tout de même posé une limite. « J'ai déjà eu du mal à fixer le prix de la baguette à un euro mais je ne veux pas aller au-dessus. Je suis boulanger mais j'ai aussi été consommateur. Une baguette qui dépasse l'euro, c'est trop. »



**La boulangerie a ouvert en novembre. Depuis, elle attire chaque jour ses clients nombreux et fidèles.**

(Photo doc J. H.)